

Me Thomas D'JOURNO
SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES
Avocat associée au Barreau de Marseille
43/45, rue Breteuil - 13006 MARSEILLE
Tél. : 04.13.24.13.63 – f.hoffmann@provansal.eu

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR SAISIE IMMOBILIERE**

**D'UN APPARTEMENT type F5 de 80,14 m2 (lot n°419)
et D'UNE CAVE (lot n°348), loués,**

**Dans un ensemble immobilier dénommé RESIDENCE LA GRANIERE
sis à MARSEILLE (13015), Chemin des Bourrely,
quartier Notre Dame Limite**

SUR UNE MISE A PRIX DE 28.000 EUROS

Visite le Mardi 25 Mai 2021 de 10 h 30 à 11 h 30

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 3 JUIN 2021 à 9 h 30
à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
au Palais de Justice, Salle Borély – rez-de-chaussée – Palais Monthyon,
Place Monthyon – 13006 MARSEILLE

**DESIGNATION DES BIENS MIS EN
VENTE :**

D'après le titre de propriété :

Dans un ensemble immobilier situé à MARSEILLE (13015), Quartier Notre Dame Limite, Délimité au Nord par le Chemin des Bourrely et au Sud par le chemin des Baumillons, composé de six bâtiments dénommés J-K-L-M-N et O et en dehors de leur emprise des allées de circulation, des espaces verts et des parkings communs, Cadastré section 903 H n°248, lieudit chemin des Baumillons pour 3 ha 71 a 44 ca.

LE LOT NUMERO TROIS CENT QUARANTE-HUIT (348) :

La propriété privative et particulière d'une cave portant le numéro 56 du règlement de copropriété, située au niveau « infrastructure », escalier 4 dans le bâtiment K,
Et les 65/1.000.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

LE LOT NUMERO QUATRE CENT DIX-NEUF (419) :

La propriété privative et particulière d'un appartement de type F5, numéro 127 du règlement de copropriété, côté gauche situé au 1^{er} niveau, escalier 4 dans le bâtiment K,
Et les 2.623/1.000.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

D'après le procès-verbal de description :

Maître Franck MASCRET, Huissier de Justice à Marseille, a établi 28 octobre 2020 le procès-verbal des biens annexé au cahier des conditions de vente et aux termes duquel il apparaît que le bien poursuivi est sis à MARSEILLE (13015), Résidence La Granière - Chemin des Bourrely - bâtiment K64 - rez-de-chaussée gauche.

L'appartement en mauvais état d'usage et d'une superficie de **80,14 m2** se compose :

- D'un séjour,
- D'une cuisine,
- De quatre chambres,
- D'une salle de bains,
- D'un WC.

TRES IMPORTANT :

Les lieux sont occupés par une locataire et ses cinq enfants qui malgré ses recherches n'a pas pu retrouver son bail et se trouve dans les lieux depuis 2012.

Le montant du loyer est de 950 euros par mois, une partie payée directement par la caisse d'allocation familiale. Et l'autre partie de 350 euros € réglée en espèces chaque mois à une personne représentant le propriétaire qui se déplace à domicile.

Le syndic de la copropriété est le cabinet ELYOTT IMMOBILIER sis 115, avenue du 24 Avril 1915 - 13012 MARSEILLE.

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :

La société dénommée **CAISSE D'EPARGNE CEPAC**, banque coopérative régie par les articles L 512-85 et L 512-104 du Code Monétaire et Financier, société anonyme à directoire et à conseil d'orientation

et de surveillance, au capital de 318.296.700 €, immatriculée au RCS de Marseille sous le numéro B 775 559 404, dont le siège social est à MARSEILLE (13006), Place Estrangin Pastré, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, domicilié audit siège es qualité,

Ayant pour Avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat associé au sein de la **SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES**.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de MARSEILLE.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet <http://www.provansal.eu> du Cabinet de **Me Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille,

- Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille, 43/45, rue Breteuil, 13006 MARSEILLE - Tél. : 04.13.24.13.63 - f.hoffmann@provansal.eu **TOUS LES JOURS DE 10 H 00 A 12 H 00 EXCLUSIVEMENT.**

- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de Marseille, Palais Monthyon - Place Monthyon, 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille, le 8 avril 2021

Me Thomas D'JOURNO
Avocat